



FEDERATION DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES  
DU CENTRE ET DU MASSIF CENTRAL  
Association déclarée au J.O. n°758  
*Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports - N° 63EP516*  
*Association déclarée d'intérêt général Siret : 442 256 484 00015*

Secrétariat général  
Yvonne CHANGEA  
33 bis chemin du Buisson  
43000 Le Puy en Velay

## Compte rendu du CA du 17 mars 2019

Membres excusés : Angélique Clément – Jean-Jacques Couppat

Huguette Varin ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous.

De 9 h à 11 h Sébastien Morange et Nicolas Charlety exposent leur projet de Fédération Unique de Folklore à construire et nous propose d'y participer.

La priorité est de renouer avec les groupes.

### **Approbation du compte rendu du CA du 16 septembre 2019**

Approuvé à l'unanimité

Réunion des Présidents de groupe à Clermont est programmée le dimanche 14 avril 2019 de 9 h à 15 h – Pour le repas chacun apportera une spécialité culinaire de son terroir – La boisson sera offerte par la fédération. Plus d'informations sur la convocation et le programme de cette journée.

De 11 h 45 à 13 h 30 pause déjeuner

13 h 35 reprise de la réunion

## Le tour des commissions

### Pôle Administration

#### **Secrétariat** par Yvonne

Depuis notre dernier CA rédaction et communication du compte rendu du ca du 30 septembre 2018- Les convocations pour l'AG de Cusset et la confection des livrets ainsi que le compte rendu. La déclaration et l'envoi du nouveau bureau aux services de la Préfecture de Clermont Ferrand .Courant janvier la rédaction et l'envoi des courriers pour la rencontre des présidents avec plusieurs rappels.

### **Les finances et les adhésions** par Marie Beuvar

Marie enchaîne sur les finances à ce jour 5000 € sur le compte livret.

Les groupes ont réglé leur adhésion sauf un.

Ronda Tipica est difficilement joignable, mais son site internet nous confirme un agenda bien rempli, donc toujours en activité.

« Les danseurs de Jean do Boueix » groupe déclaré en sommeil, l'an dernier, a réglé sa cotisation pour 2019, suite à l'appel téléphonique de Marie, et confirme qu'il est toujours en activité.

Marie a dû convaincre un groupe qui ne voudrait s'acquitter que de l'assurance mais pas de la cotisation fédérale ; et un autre qui n'est pas d'accord pour régler l'abonnement au site internet.

Serge et Marie ont rencontré deux groupes de l'Allier et renoué le contact.

Le groupe Icoranda n'ayant pas participé à l'AG de Cusset, en 2018, s'étonne de l'abandon de la carte fédérale, pour chaque membre.

### **Les récompenses** par Marie Proust

A mettre à jour. Faire un premier appel en juin pour les demandes de récompenses, pour commander avant octobre et approvisionner les stocks.

### **Juridique et Assurances** par Michel

Michel attire notre attention sur la mésaventure d'un groupe qui a écopé de deux amendes ; celui-ci ayant servi de prête-nom à une association ayant dépassé son quota de six manifestations annuelles. Une personne déjà ivre s'est présentée à leur fête, elle n'a pas consommé à leur buvette, mais a fait un malaise dans leurs locaux. Les secours ont été appelés, et aussi la gendarmerie qui est automatiquement averti. Cette dernière a relevé deux infractions l'une pour avoir servi de l'alcool à un individu en état d'ivresse, et l'autre parce qu'un mineur servait à la buvette. L'assurance peut régler les litiges mais pas les infractions, donc méfiance.

Pour la Pastourelle du Val d'Allier litige non solutionné à ce jour.

Parc instrumental à vérifier.

## Pôle Musique et Danses

### **Festi'jeunes** par Aurélie et Clémence

Pour 2019 impossible de trouver un groupe pour l'accueillir. La réponse des Tréteaux du Pont Vieux à Argenton sur Creuse propose de voir pour 2020.

Les finances de la Fédération ne permettent pas de donner une subvention au groupe organisateur, donc il n'aura pas lieu cette année.

### **Musique et Danses** par Marie et Huguette

A ce jour pas de programmation de stage que ce soit pour la danse ou la musique en raison du coût et des finances fédérales.

## Pôle Communication

### **Les subventions** par Monique

Il faut faire un dossier de demande pour le FDVA mais cela avant la fin du mois mars.

Monique, Michel et Marie B vont s'en occuper.

### **Site Internet** par Pierre

Notre fédération reste inconnue dans les moteurs de recherche et n'a pas de lien avec le terme folklore.

### **Revue fédérale** par Angélique

Pas de remarque d'Angélique qui est excusée. Concernant les publicités pour la revue, Marie B soumet la proposition suivante : faire appel à des annonceurs pour une publicité gratuite avec comme contrepartie une ristourne pour les groupes de la fédération qui utiliseraient leurs services.

### **Pôle patrimoine** par Marie-Noëlle

Dans le N° 87 de l'écho de la Fédération, nos adhérents ont pu lire l'article « Nos groupes folkloriques d'où viennent-ils ? Où vont-ils ? » qui a servi à l'atelier sur les costumes qu'elle a animé lors de l'AG à Cusset. Merci à Angélique responsable de la revue.

Pour nos groupes le costume est l'élément visible au premier regard d'où l'importance qu'il soit au plus près de la réalité et de la vérité.

### **La parole est donnée à Serge**

Il a contacté plusieurs groupes qui lui ont fait part de leurs problèmes : vieillissement de leurs adhérents, recrutement de jeunes, musiciens à payer, etc....

Revoir notre conception du spectacle en s'appuyant sur les anciens métiers couplés à la danse et à la musique, ou sous d'autres formes (saynètes, .....).

Il est important de garder le contact avec les groupes.

### **Questions diverses :**

Monique, Pierre et Gisèle sont en charge de trouver la salle, pour la journée du 14 avril.

Pour l'AG de 2020 : Monique contactera la Bourrée du Pavin.

Marie propose de modifier l'entête de papier à lettre pour les commandes de médailles en supprimant l'adresse mail. Il serait bon de l'uniformiser.

***Le prochain conseil d'administration est prévu le dimanche 22 septembre 2019***